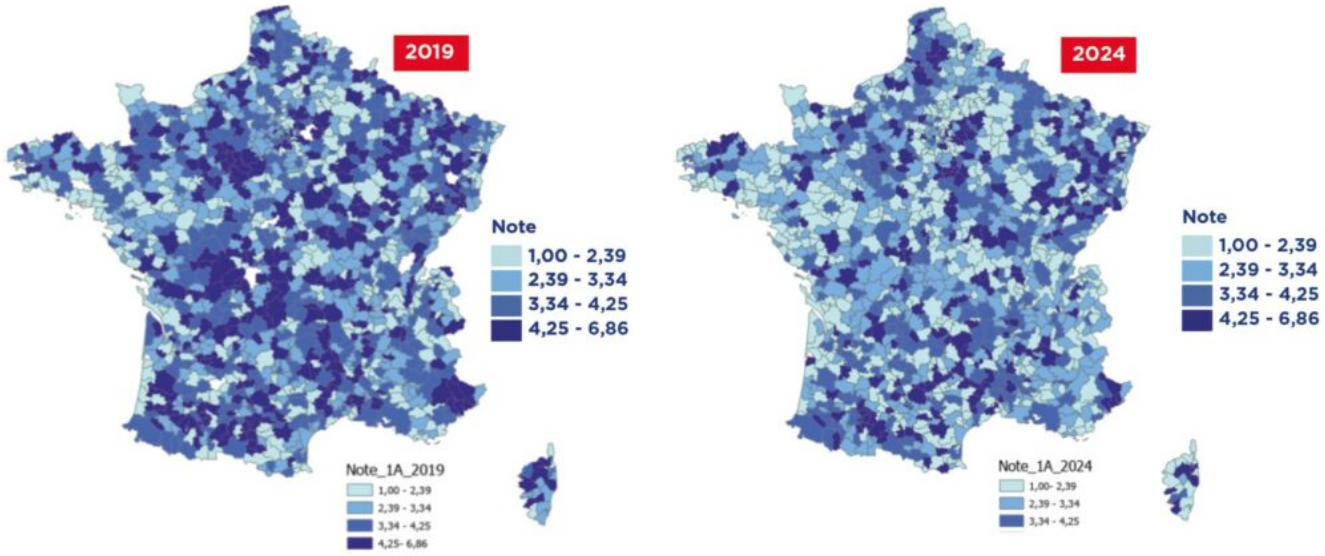
Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026

Finances des collectivités : les Vauclusiens s'en tirent plutôt bien



L'AFL, la banque des collectivités locales, a dévoilé la 6e édition de son Baromètre de la santé financière des collectivités. Fondée sur l'analyse des notes financières que l'AFL attribue à chaque collectivité, cette étude dresse un panorama chiffré de la situation budgétaire 2024 des communes, intercommunalités, départements et régions, à moins d'un an du renouvellement municipal et intercommunal. Un bilan où les collectivités de Vaucluse s'en tirent plutôt bien.

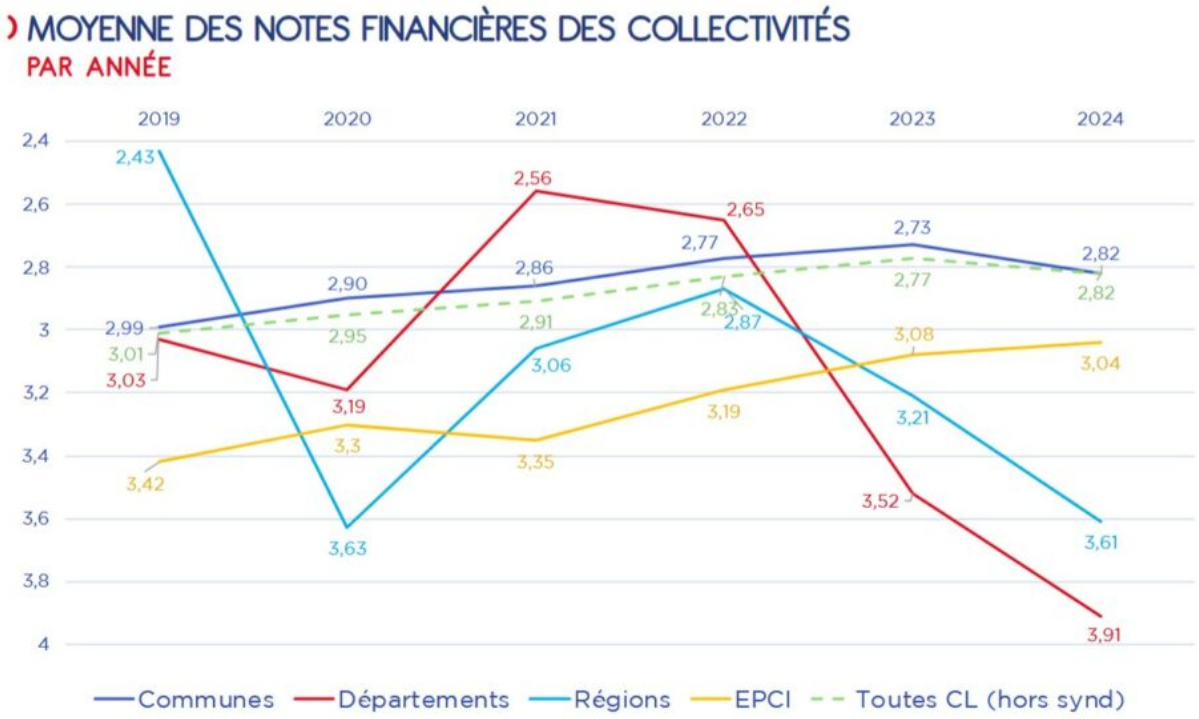
« Dans un contexte marqué par une inflation persistante, un ralentissement économique et un climat politique instable, ce baromètre confirme l'émergence de deux blocs aux dynamiques divergentes : un bloc communal, globalement résilient, et un bloc départements/régions, en difficulté croissante », constate l'AFL en préambule de son étude. Ce dernier subit, à des degrés divers, la baisse ou l'atonie de ses principales recettes (Droits de mutation à titre onéreux – DMTO, fraction de TVA…) alors même que les besoins, tant sociaux qu'en infrastructures publiques, et les enjeux de la transition écologique sont élevés et croissants.

> « L'année 2024 a été marquée par une hausse soutenue des dépenses et un recours inédit à l'emprunt. »
>
> *Marie Ducamin, présidente du conseil d'administration de l'AFL*

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026

« L'édition 2025 du baromètre AFL confirme une inflexion des trajectoires financières des collectivités locales, complète Marie Ducamin, présidente du conseil d'administration de l'AFL. L'année 2024 a été marquée par une hausse soutenue des dépenses et un recours inédit à l'emprunt, dans un contexte de croissance économique modérée, d'inflation encore sensible et d'instabilité politique. »



Crédit : AFL

Celle qui est aussi maire de Saint-Jacques-de-la-Lande et vice-présidente de Rennes Métropole confirme également les propos préliminaires de l'étude : « le baromètre atteste l'émergence de deux blocs au sein de la sphère publique locale : le bloc communal d'un côté et le couple départements/régions de l'autre. Les trajectoires distinctes de ces deux ensembles de collectivités sont à la fois la traduction de la succession de crises depuis 2020 (inflation, hausse des taux d'intérêt, crise de l'immobilier, …) mais aussi la conséquence de décisions politiques plus ou moins anciennes (nationalisation de la fiscalité locale, accroissement de la dépendance du panier fiscal à la conjoncture économique, asymétrie entre recettes et dépenses des départements…). »

> « Ce baromètre confirme une nouvelle fois la résilience des finances locales. »

« Pour autant, ce baromètre confirme une nouvelle fois que la résilience des finances locales – à l'exception de celle des départements – est notable, poursuit Marie Ducamin. Mais elle doit être regardée

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

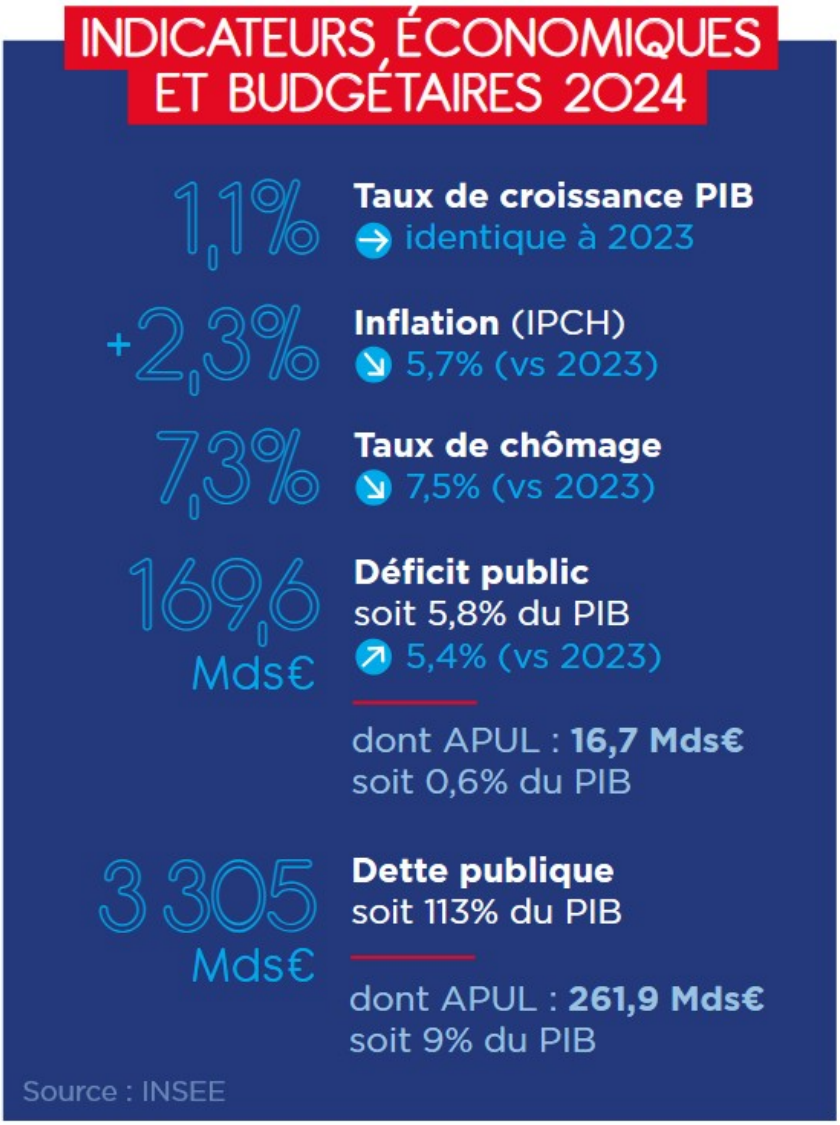
à l'aune des enjeux auxquels sont confrontés les collectivités dans leur ensemble : premier investisseur public et en première ligne sur les questions de transition énergétique et écologique, les collectivités locales ont également un rôle fondamental à jouer face au vieillissement de la population, aux fractures territoriales et aux tensions sociales persistantes. »

La situation globale

La situation financière globale du monde local – collectivités territoriales et leurs groupements à fiscalité propre – a connu en 2024 une légère dégradation avec une note financière moyenne de 2,82 (médiane à 2,61) après l'amélioration constatée en 2023 (2,77 en moyenne, médiane à 2,44). Si la note financière moyenne des collectivités locales est relativement – et logiquement – stable d'une année sur l'autre compte-tenu de sa forte dépendance à l'effectif communal, il apparait qu'en 2024 l'écart type est un peu plus élevé qu'au cours des exercices antérieurs : 1,54 en 2024 contre 1,50 en 2023 et 1,49 en 2022.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026



Crédit : AFL

Deux éléments caractérisent l'exercice budgétaire 2024 et expliquent principalement l'évolution des notes des différents segments de collectivités locales : d'une part, la forte progression des dépenses et, d'autre part, un montant d'emprunt inédit.
En 2024, les dépenses de fonctionnement et d'investissement progressent fortement, alors que les recettes connaissent des dynamiques et des trajectoires variables selon les segments de collectivité. En découle une épargne brute qui se contracte globalement de 3,5% pour s'établir à 41,8 Mds€. Ce montant, structurellement élevé, masque toutefois de fortes disparités et variations selon les échelons locaux, en particulier pour les départements.
L'autre élément significatif en 2024 est l'ampleur des dépenses d'investissement et, pour le financer, un

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026

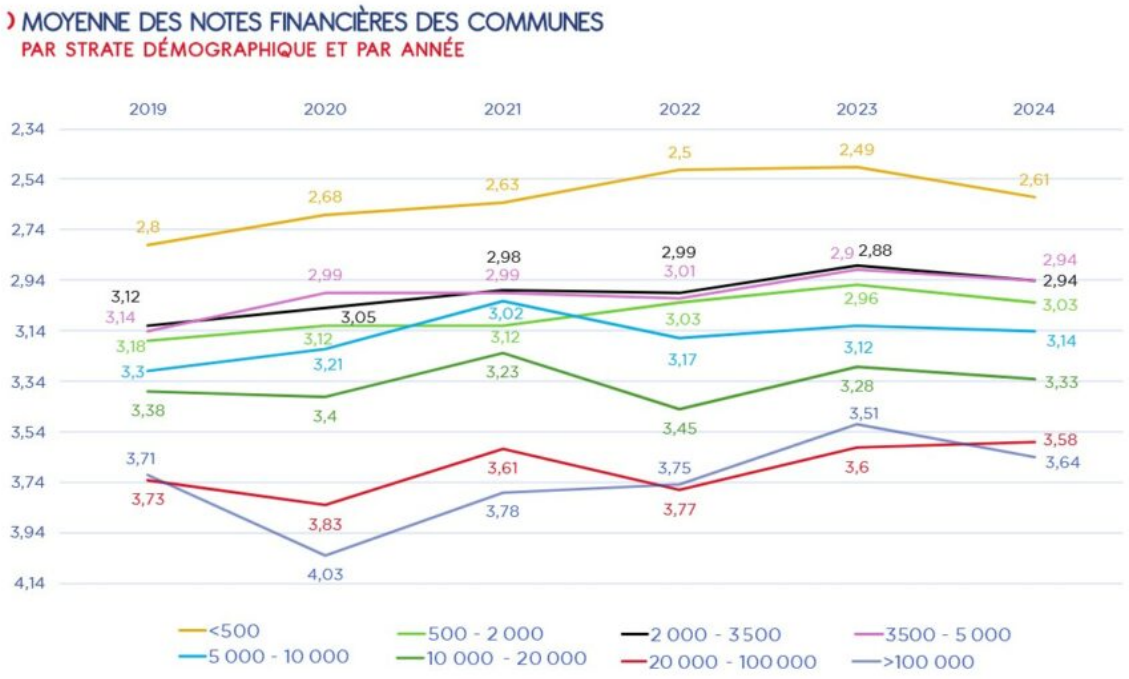
recours à l'emprunt en forte progression. Ce dernier atteint un niveau inédit de 27 Mds€ (+27% par rapport à 2023), levier actionné par l'ensemble des segments de collectivité (aboutissant à une progression de l'endettement public local qui atteint désormais 215,8 Mds€).

Les communes et les intercommunalités résistent

Au sein du bloc communal, le maître-mot semble être la stabilité entre 2023 et 2024. Dans l'ensemble, les communes affichent une légère dégradation de leur notation financière moyenne (de 2,73 en 2023 à 2,82 en 2024) alors que celle des Groupements à fiscalité propre (GFP : les structures intercommunales ayant la possibilité de lever l'impôt) apparait stable, voire plutôt bien orientée (de 3,08 en 2023 à 3,04 en 2024). Tout en demeurant le segment le mieux noté, cet affaissement de la note moyenne des communes mérite d'être souligné dans la mesure où ce segment de collectivités évoluait favorablement depuis 2019. Quant aux GFP, à l'exception de 2021, ils poursuivent globalement une trajectoire favorable et affichent aujourd'hui la meilleure note financière moyenne depuis 2019.

La note moyenne des communes, comme chaque année, est déterminée par le poids des petites communes, puisque 52% d'entre elles comptent moins de 500 habitants, 84% moins de 2 000 habitants. Or cette année, la strate des moins de 500 habitants est celle qui voit sa situation financière évoluer le moins favorablement.

Au total, 48% des notes financières communales s'améliorent en 2024, tandis que 52% se dégradent. Les dégradations les plus marquées concernent les plus petites et les plus grandes communes (moins de 500 habitants et plus de 100 000 habitants)



Communes de métropole et d'outre-mer hors ville de Paris

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026

Crédit AFL

« Le dernier millésime du baromètre de la santé financière des collectivités apporte un éclairage contrasté sur la situation des petites villes (2 500 à 25 000 habitants), s'inquiète l'APVF (Association des petites villes de France). L'amélioration continue de leur note financière depuis le début du mandat, en 2020, marque un coup d'arrêt. Il faut néanmoins noter une bonne résistance de cette note. Par ailleurs, le sérieux dans la gestion financière ne s'est pas fait au détriment des investissements portés par les petites villes. Un certain nombre d'éléments suscitent néanmoins l'inquiétude. Tout d'abord, la contraction de l'épargne brute concerne désormais un tiers des petites villes, du fait d'une hausse marquée des dépenses contraintes. S'ajoute à cela les difficultés financières des partenaires des communes que sont les départements et les régions, avec une dégradation sensible de leur note financière. Dès lors, les injonctions contradictoires de l'Etat, entre accélération des investissements dans la transition écologique et limitation de la dépense, dans un contexte budgétaire contraint au niveau national, sont de plus en plus difficilement tenables pour les maires des petites villes. »

> « Les communes rurales contribuent à l'activité économique locale.
>
> *L'Association des maires ruraux de France*

Malgré le fait que les très petites communes restent les mieux notées, le baromètre de l'AFL observe que se sont les communes de moins de 500 habitants qui affichent une dégradation de leur note légèrement plus marquée que la moyenne communale (+0,12 versus +0,09). Comme pour l'ensemble des communes, c'est la baisse du niveau d'épargne brute (-4,3%) qui explique cette évolution défavorable de la notation.

De quoi faire réagir l'AMRF (Association des maires ruraux de France) : « les communes rurales subissent les effets cumulés des choix de l'Etat et la persistance de l'imprévisibilité de ses mécanismes financiers. D'où la baisse légère de la notation liée à celle d'un point de pourcentage du ratio d'épargne brute moyen malgré la décrue du stock de dette. Pour autant les communes rurales contribuent à l'activité économique locale. Des trois niveaux de collectivités, la commune reste la plus robuste. »

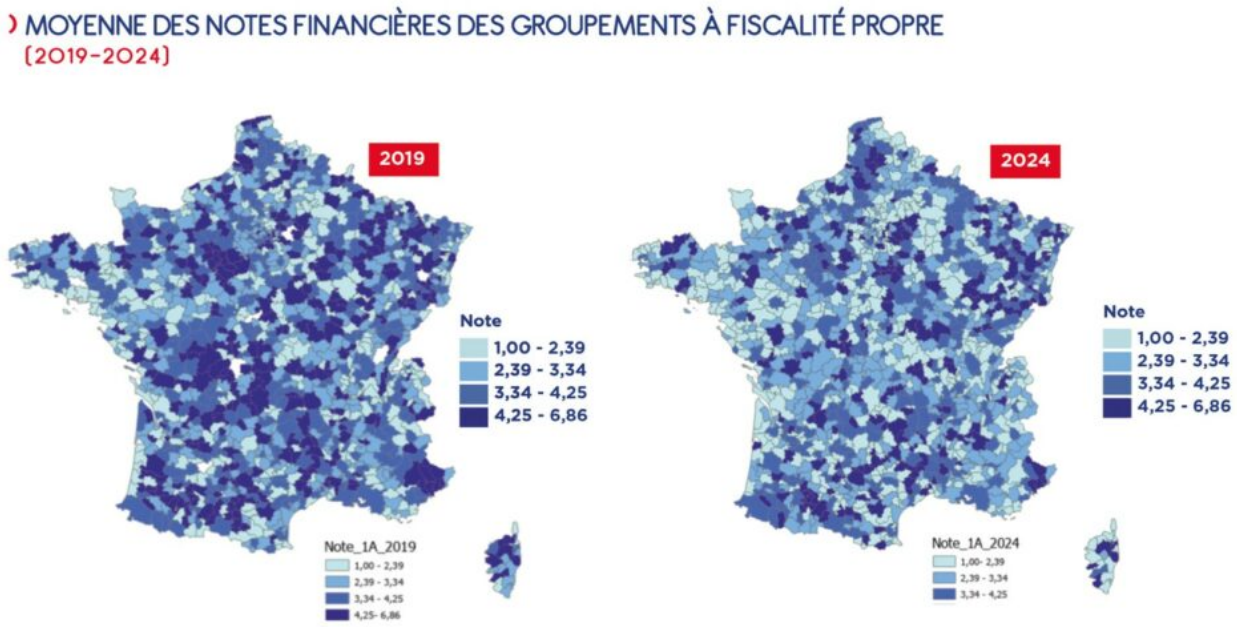
> « Les collectivités locales portent près de 70% de l'investissement public civil. »
>
> *L'Association des maires de France (AMV)*

De son côté, l'Association des maires de France (AMV) rappelle l'importance des collectivités locales dans le poids de l'investissement publics dans les territoires. « L'édition 2024 confirme que les équilibres financiers du bloc communal sont sous tension. En attestent une dégradation de la note moyenne des communes et une très légère amélioration pour les EPCI. Ce constat est notamment le résultat du coût des normes, de l'augmentation du point d'indice, des transferts de compétences, du maintien de livret A à 3% et de l'encadrement des recettes locales. Alors que les collectivités locales portent près de 70% de

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026

l'investissement public civil, les résultats du baromètre soulignent l'importance de développer une visibilité pluriannuelle et de leur donner les marges de manœuvre nécessaires. »



Crédit : AFL

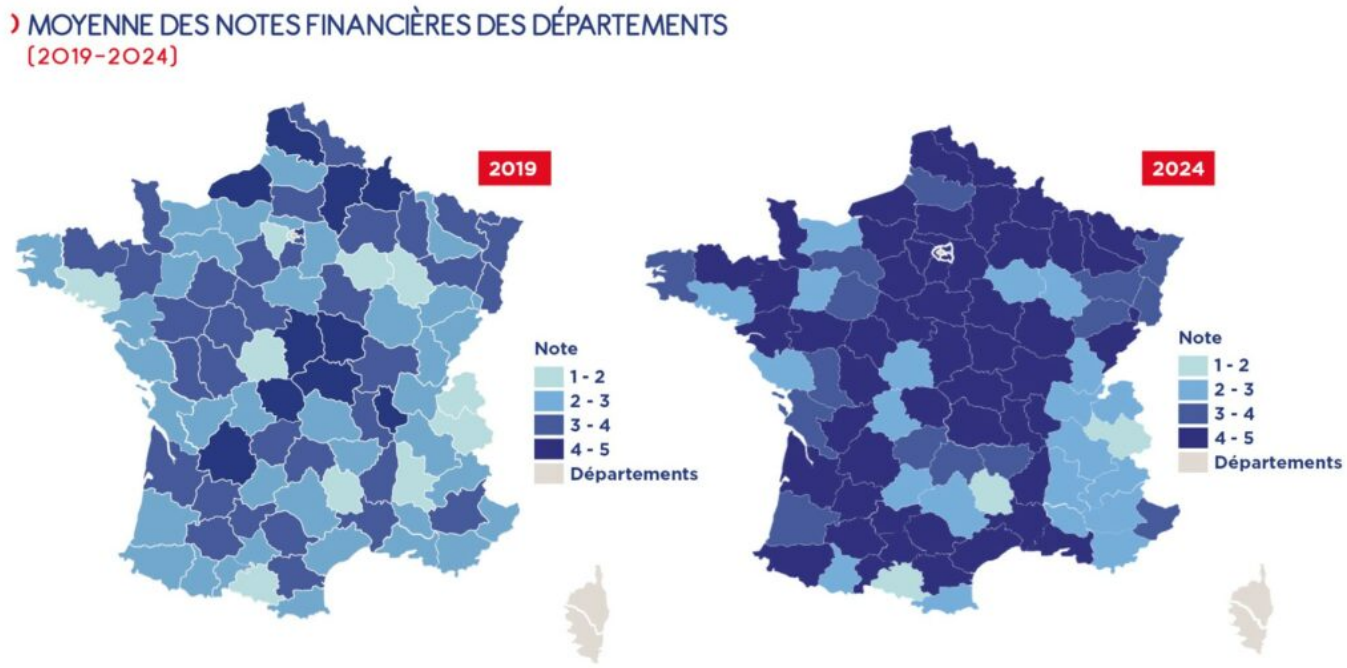
Les EPCI de Vaucluse meilleurs que leurs voisins
Localement, entre 2019 et 2024 les EPCI (Etablissement public de coopération intercommunale) de Vaucluse s'en sortent plutôt bien puisque leur situation financière s'améliore globalement sur cette période. Alors que plus de la moitié d'entre-elles affichait une notation défavorable supérieur à 3 dans le baromètre AFL elles sont moins d'un quart désormais. Un résultat meilleur que la majorité des EPCI des départements limitrophes ainsi que du reste de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Les départements à la traîne sauf le Vaucluse
« Comme en 2023, les départements sont le segment de collectivités qui connaît la plus sévère dégradation », pointe le bilan de l'AFL. Les raisons ? Une panne dans les recettes fiscales (les DMTO) et une atonie des recettes de fonctionnement.
« Après les difficultés rencontrées en 2020 et le redressement constaté en 2021 et 2022, l'exercice budgétaire 2024 se traduit par une forte dégradation budgétaire des départements, dans le prolongement de 2023, constate le baromètre. Leur note financière moyenne poursuit sa chute, s'établissant à 3,91. Cette dégradation est particulièrement marquée puisque la notation moyenne s'établissait à 2,65 en 2022 et à 3,52 en 2023. Il s'agit de la notation la plus défavorable jamais rencontrée par les départements depuis 2015 (3,57). »

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026

En conséquence, en 2024 ce sont 14 départements qui affichent désormais une épargne nette négative (contre 2 en 2022 et 7 en 2023).



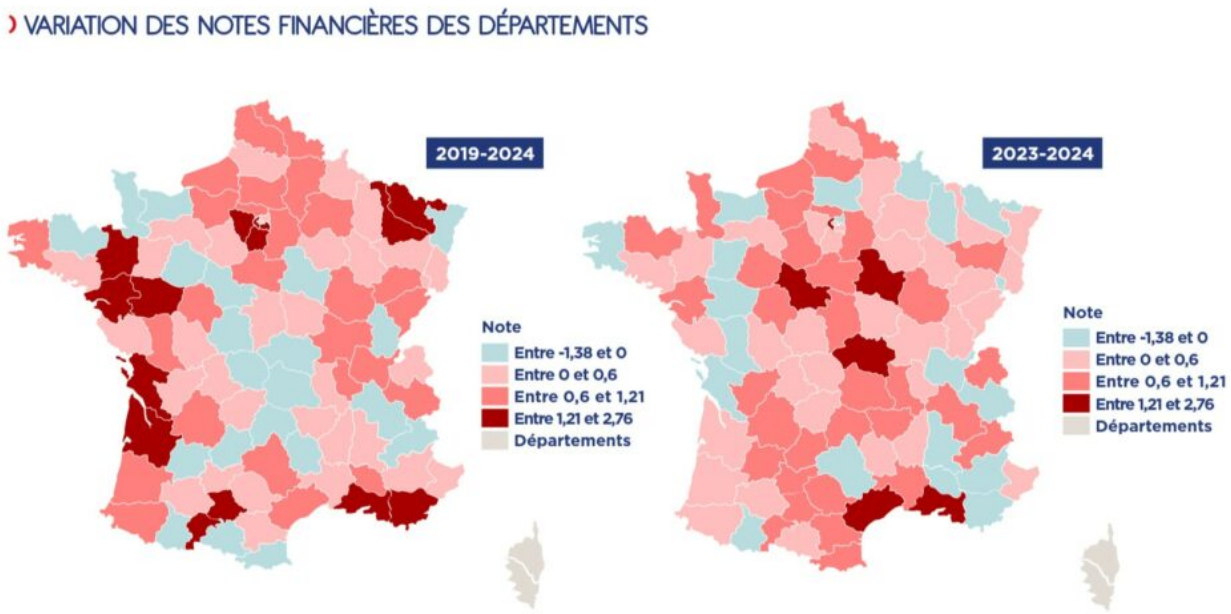
Crédit : AFL

« La dégradation de la situation financière des Départements s'accélère en 2024, sous l'effet conjugué du gel voire de la diminution de plusieurs de leurs recettes (DGF, TVA et DMTO) et de la dynamique de leurs dépenses de solidarité (évolution tendancielle et mesures décidées par l'Etat), s'alarme Départements de France. D'après une enquête réalisée par Départements de France auprès de ses adhérents en avril 2025, l'épargne brute des Départements pourrait diminuer de -69% entre 2022 et 2025 et l'épargne nette de -97%. »

Dans ce marasme, le Conseil départemental de Vaucluse semble faire presque exception. Saluée par la Chambre régionales de la Cour des comptes pour « sa gestion prudente et maîtrisée », le Département affiche ainsi une situation financière plutôt enviable. Sa note financière entre 2023 et 2024 figure parmi les meilleures de France. Et l'image des EPCI vauclusiennes, il peut faire des envieux chez ses voisins, tout particulièrement les Bouches-du-Rhône et le Gard.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026



Crédit : AFL

Les Régions impactées également

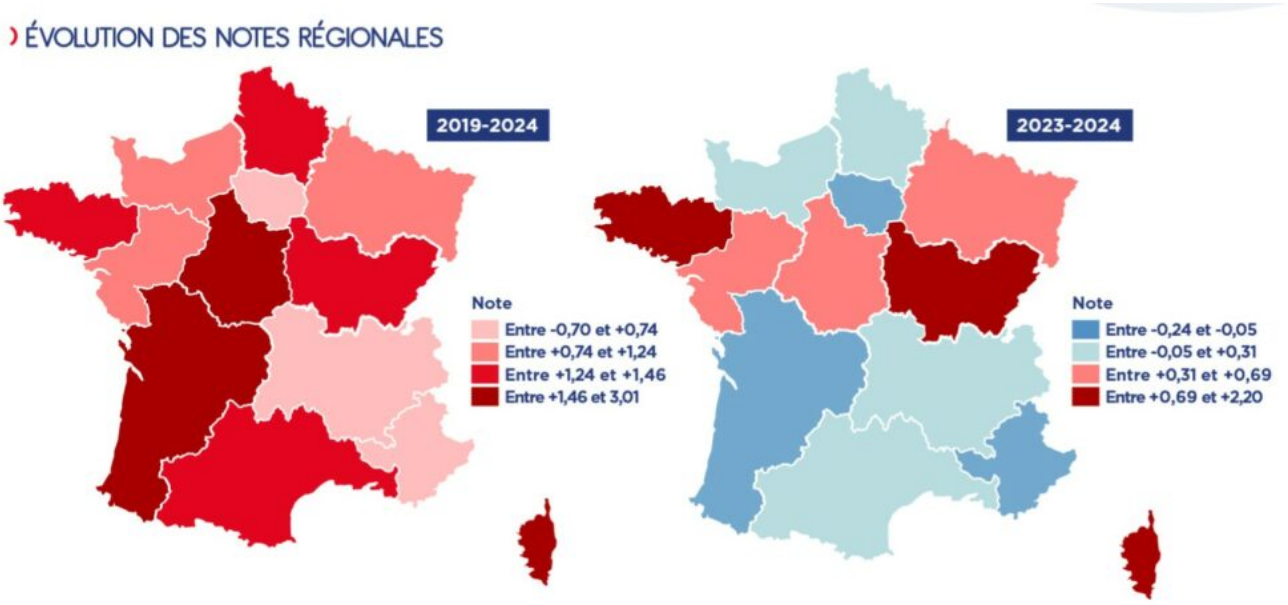
Enfin, les régions suivent une évolution assez similaire à celle des départements, mais moins accusée. Avec une note financière moyenne de 3,61 (3,21 en 2023), il s'agit de leur moins bonne performance budgétaire, à l'exception de l'exercice 2020 (3,63) au cours duquel ce segment avait été le plus impacté par la crise sanitaire. Cette situation est principalement la traduction d'une capacité d'épargne stable, alors même que les efforts d'investissement des régions demeurent très soutenus et exigent un recours à l'emprunt croissant.

Mais là encore, la situation locale est largement moins alarmante que pour le reste de l'Hexagone, tout particulièrement sa partie Nord.

« Les dépenses d'investissement des Régions ont augmenté de 4 Md€ depuis 2019, soit une hausse de 35%, pour atteindre 15,1 Md€, explique Régions de France, dont le président délégué n'est autre que Renaud Muselier, président de la Région Sud. Ce pic historique des investissements régionaux, à la demande notamment de l'État pour accompagner les différents plans de relance et la décarbonation de notre économie, a été financé par un recours accru à l'emprunt à cause d'une atonie des recettes régionales, dont la progression est significativement inférieure à l'inflation : entre 2019 et 2024, les recettes des Régions ont seulement progressé de +5,4% alors que l'inflation cumulée a été de +16%. En raison d'une capacité de désendettement qui s'est mécaniquement dégradée (soit le niveau le plus dégradé de l'ensemble des catégories de collectivités), les Régions ne seront plus en mesure de compenser par l'emprunt toute nouvelle fragilisation de leurs ressources qui se traduirait par une baisse massive de leurs investissements. »

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026



Crédit : AFL

L.G.

Le système de notation de l'AFL : mode d'emploi
Les notes financières* obtenues pour chacune des collectivités territoriales et leurs groupements à fiscalité propre ont fait l'objet de traitements statistiques (moyennes simples, écarts types, médianes, ...) afin de dégager des tendances sur différents périmètres (typologie de collectivité, strate démographique, année...). Par souci de confidentialité, aucune note individuelle n'est publiée mais l'AFL tient à la disposition de chaque collectivité sa note financière qui se situe entre 1 et 7.

Cette note financière repose sur les trois critères :

– **La solvabilité**, pondérée à 55%, résultant du taux de couverture du remboursement de la dette par l'épargne brute (30%) et du taux d'épargne brute (25%).
– **Le poids de l'endettement**, pondéré à 20%, résultant de la capacité de désendettement (10%) et du taux d'endettement (10%).
– **Les marges de manœuvre budgétaires**, pondérées à 25%, résultant de la part des annuités de la dette dans les recettes de fonctionnement (5%), du taux d'épargne brute avec augmentation de 10% des ressources à pouvoir de taux (5%), de la capacité de désendettement avec réduction de 10% de la charge nette des investissements (10%) et du taux d'endettement après réduction de 10%de la charge nette des investissements (5%).

Par ailleurs, dans cette étude 4 indicateurs financiers sont particulièrement observés : le taux d'endettement (stock de dette/recettes réelles de fonctionnement hors cessions), le taux d'épargne brute (épargne brute/recettes réelles de fonctionnement hors cessions), la solvabilité annuelle (épargne

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026

brute/remboursement structurel du capital) ainsi que la solvabilité pluriannuelle ou la capacité de désendettement (stock de dette/épargne brut).

**Les agrégats budgétaires et les ratios financiers sont calculés en consolidant les données issues des budgets principaux et des budgets annexes (comptes de gestion 2024 provisoires) centralisés par la Direction générale des finances publiques (DGFiP). Les données exploitées dans cette étude ont fait l'objet de retraitements. Les données budgétaires consolidées n'intègrent pas les budgets annexes des établissements publics sociaux et médico-sociaux (M22).*

Bédarrides : une situation financière qui s'améliore mais…



Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026

La chambre régionale des comptes Provence-Alpes-Côte d'Azur vient de rendre public son rapport sur la gestion de la commune de Bédarrides. Si les finances de la ville aux sept rivières se sont améliorées, la Chambre recommande une plus grande vigilance dans le domaine de la transparence de la commande publique ainsi que dans la gestion de ses ressources humaines.

« La situation financière de la commune, dégradée en 2018, s'est améliorée grâce à une progression des recettes, notamment fiscales, et une meilleure maîtrise des dépenses de gestion, explique la Chambre régionale des comptes Provence-Alpes-Côte d'Azur (CRC Paca) dans son dernier rapport d'observations définitives sur la gestion de la commune de Bédarrides, pour les exercices 2018 et suivants. Malgré un faible niveau d'investissement et une absence de recours à l'emprunt, elle ne réussit toutefois pas à dégager de ressources substantielles lui permettant d'investir davantage. La commune doit poursuivre ses efforts tout en ne négligeant pas la stabilisation d'un personnel qualifié et permanent et le renouvellement des équipements indispensables au maintien de services publics de qualité. »

Davantage de transparence
« Malgré une nette amélioration en 2024, la commune de Bédarrides doit faire preuve de plus de transparence dans son fonctionnement, tant vis-à-vis des élus que du citoyen, et de plus de rigueur notamment dans le suivi des subventions, poursuit la CRC Paca. La chambre a relevé plusieurs irrégularités qu'il appartient à la commune de corriger. Les plus importantes concernent la commande publique, de nombreux achats étant effectués en dehors des procédures prévues par le code de la commande publique et la commission d'appel d'offres souffrant de défauts dans sa composition et dans son fonctionnement. »

Vigilance en matière de RH
« Dans le domaine des ressources humaines, la commune doit notamment fiabiliser ses données et respecter les règles en matière de recrutement. Elle doit par ailleurs être attentive aux conditions de mise à disposition d'agents municipaux, un agent ayant été mis à disposition de manière irrégulière auprès d'une association sportive pendant plusieurs années. Cette situation, qui a cessé fin 2024, a entraîné un coût de plus de 180 000€ entre 2018 et 2023 qui aurait dû être remboursé à la commune par l'association. »

L.G.

Le Pontet : l'érection de la commune a 100

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026

ans !



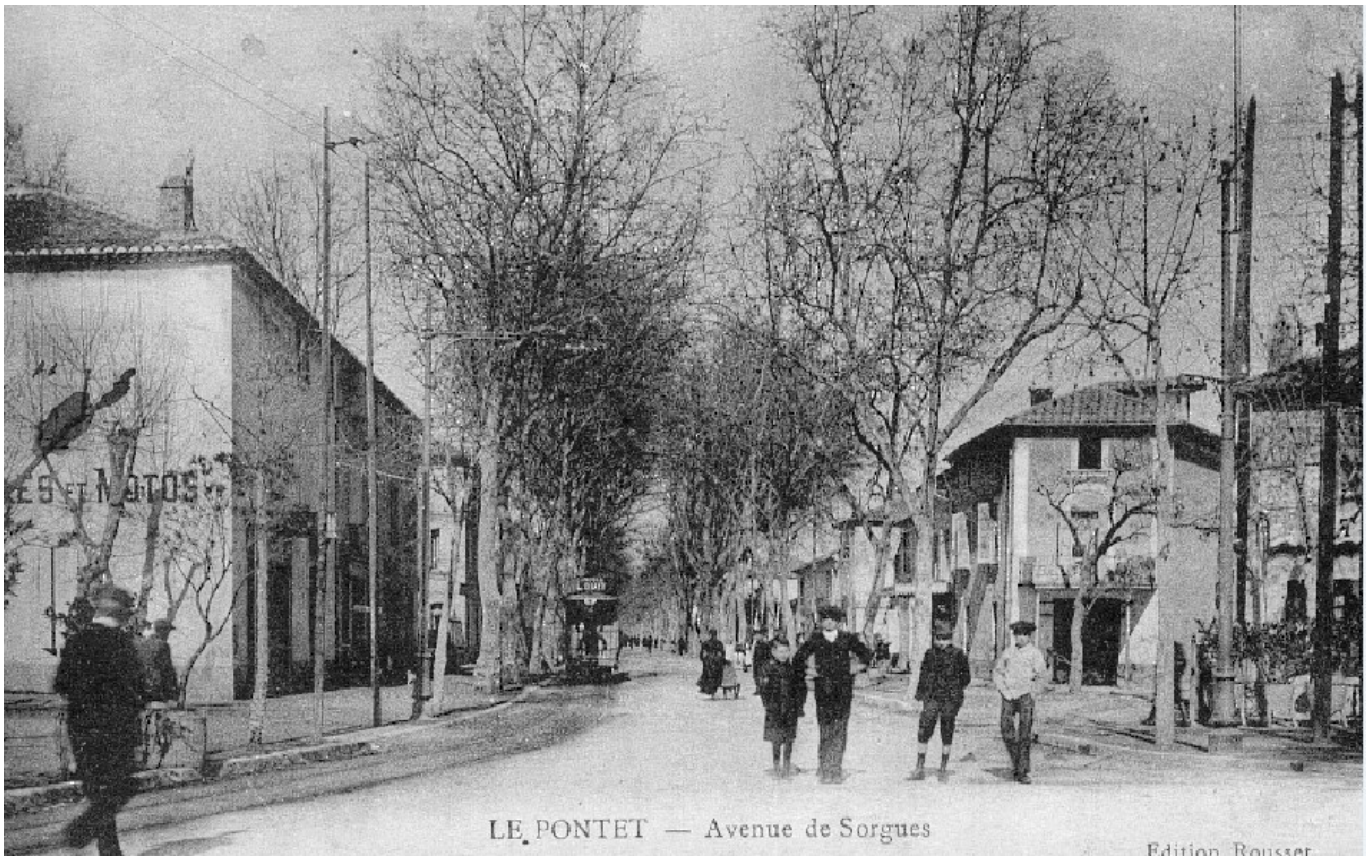
1925 – 2025 : il y a 100 ans, avait lieu l'érection du Pontet en commune, la plus jeune et 151e commune de Vaucluse. L'occasion pour Joris Hébrard, son maire actuel de dresser le bilan de ses 11 ans de mandats lors des traditionnels vœux à ses administrés. Pour Avignon, c'est la seconde fois que la ville est amputée d'un de ses quartiers après Morières en 1872.

« L'érection d'une commune » : Le terme peut étonner… Mais il est employé dans le Journal Officiel du 19 février 1925 pour annoncer que ce quartier de près de 11 km2 s'émancipait d'Avignon. Tout comme Morières auparavant, un autre quartier de la cité des papes à avoir fait scission en 1872, les raisons évoquées à cette volonté d'autonomie « furent l'éloignement du chef-lieu et les difficultés de communication ».
Lors de ce départ il y a un siècle, Avignon a perdu 2 407 habitants. La cité des papes a également abandonné tous ses biens communaux (bâtiments affectés à l'état-civil, au bureau de Poste, à l'exercice du culte, au lavoir public…). En retour, la nouvelle commune du Pontet a pris à sa charge une partie des

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026

dettes constituées par les emprunts via le paiement d'une annuité d'environ 40 000 francs.
« Sur le patrimoine des pauvres, le Bureau de Bienfaisance allouera au Pontet une somme de 1 500 à 2 000 francs, représentant le vingtième des revenus annuels des pauvres, peut-on aussi lire dans les articles de presse de l'époque. Dans ce chiffre, bien entendu, n'est pas compris le rendement de la taxe sur les spectacles, sur lequel la nouvelle commune perd tous ses droits. Le droit au lit de l'hôpital d'Avignon et les charges correspondantes seront également réparties selon la population. La nouvelle commune ne fonctionnera pas avant les élections municipales du 3 mai 1925. »



Le Pontet s'est émancipé d »Avignon en 1925. Crédit : Archives départementales/DR

100 ans plus tard, les vœux du maire
Un siècle plus tard, à l'occasion de la nouvelle année 2025, Joris Hébrard, le maire actuel, a présenté ses vœux aux centaines de citoyens invités à Fargues et évoqué ce centenaire de la ville.
« Notre commune est née en 1925, mais notre histoire remonte, d'après certains documents historiques à 1 507 avec la construction d'un petit pont (pontet) qui enjambe la roubine de Morières-Cassagne et qui lui donne son nom. Et en 1925, ce quartier éloigné d'Avignon était en fait un petit village de 2 500 âmes, entouré de domaines agricoles, de marécages, inondable puisqu'il n'y a avait pas de digue le long du Rhône, ni de voie ferrée, ni de port fluvial. On peut comprendre que la Cité des Papes ne se soit pas battue pour le conserver en son sein, il ne représentait pas un grand intérêt économique. »

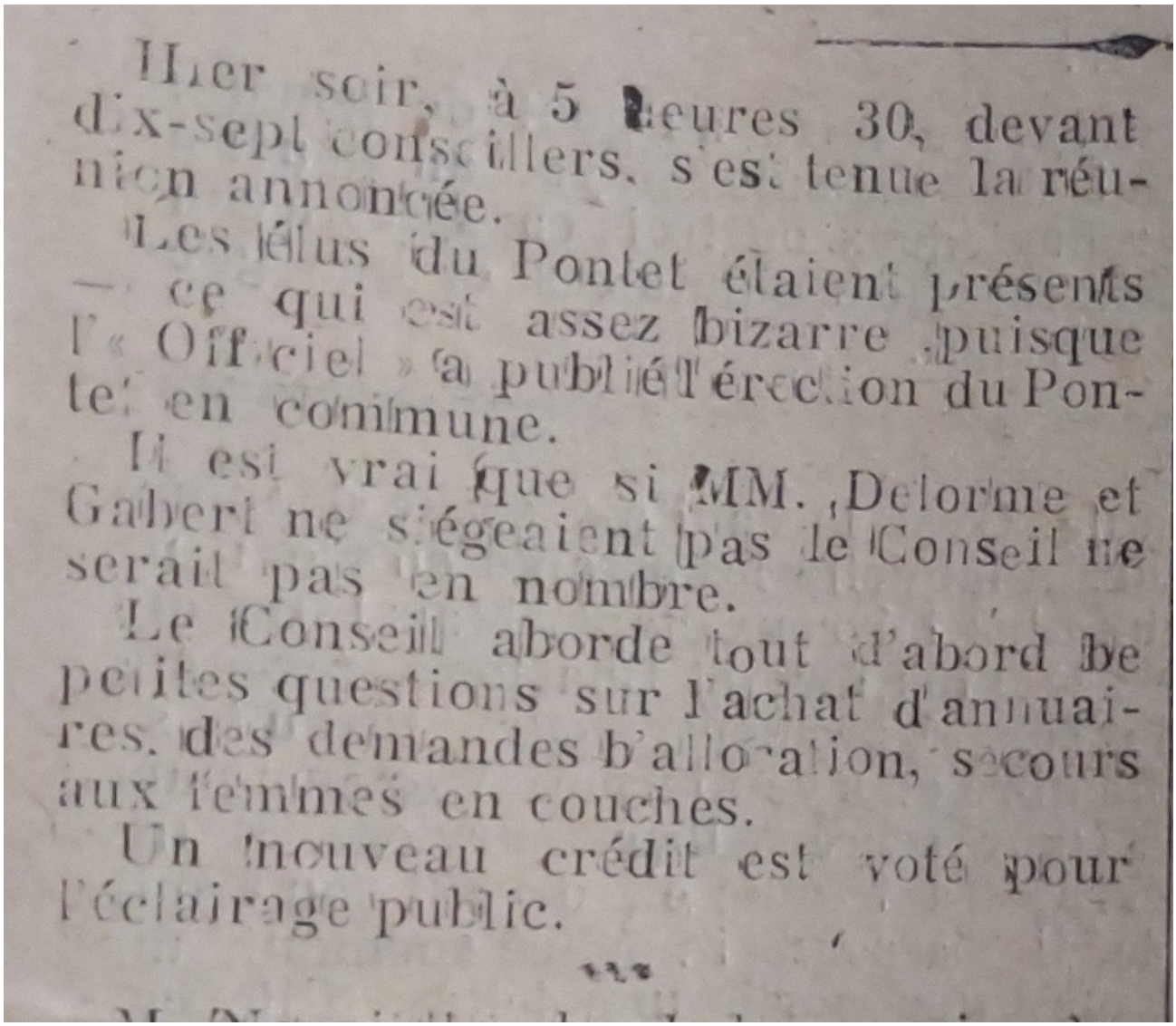
Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

« Aujourd'hui, je suis fier d'être maire du Pontet. »

Joris Hébrard, maire du Pontet

« Aujourd'hui, je suis fier d'être maire du Pontet, d'avoir rendu cette ville plus agréable, plus fréquentable, plus attractive, alors que pendant des années, ses rues n'étaient pas sécures, les gens se faisaient agresser quand ils retiraient de l'argent aux distributeurs de billets. J'ai multiplié par deux les effectifs de la Police Municipale, rénové son matériel, ses uniformes, ses véhicules, ses motos, son équipement de protection. On est passé de 30 caméras à 50 et au printemps, on va inaugurer place Joseph Thomas le nouveau poste de de police et de supervision urbain. »
Pour rappel, Joris Hébrard, élu il y a 11 ans, en 2014 à l'âge de 32 ans, a été réélu après contestation du scrutin pour 7 voix d'écart dès le 1er tour avec 59,43% puis lors des municipales de 2020. Lui qui a aussi été conseiller départemental, membre du Grand Avignon, député de la 1ère circonscription et qui a démissionné de son mandat législatif en juin 2023 (au bout de 11 mois et 12 jours) pour revenir au Pontet et se consacrer aux pontétiens à temps plein.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839



Hier soir, à 5 heures 30, devant dix-sept conseillers, s'est tenue la réunion annoncée.

Les élus du Pontet étaient présents — ce qui est assez bizarre puisque l'« Officiel » a publié l'érection du Pontet en commune.

Il est vrai que si MM. Delorme et Gabert ne siégeaient pas le Conseil ne serait pas en nombre.

Le Conseil aborde tout d'abord de petites questions sur l'achat d'annuaires, des demandes d'allocation, secours aux femmes en couches.

Un nouveau crédit est voté pour l'éclairage public.

Article de presse de l'époque évoquant 'l'érection' du Pontet en commune. Crédit : Archives départementales/DR

Mise en place une gestion 'carrée'

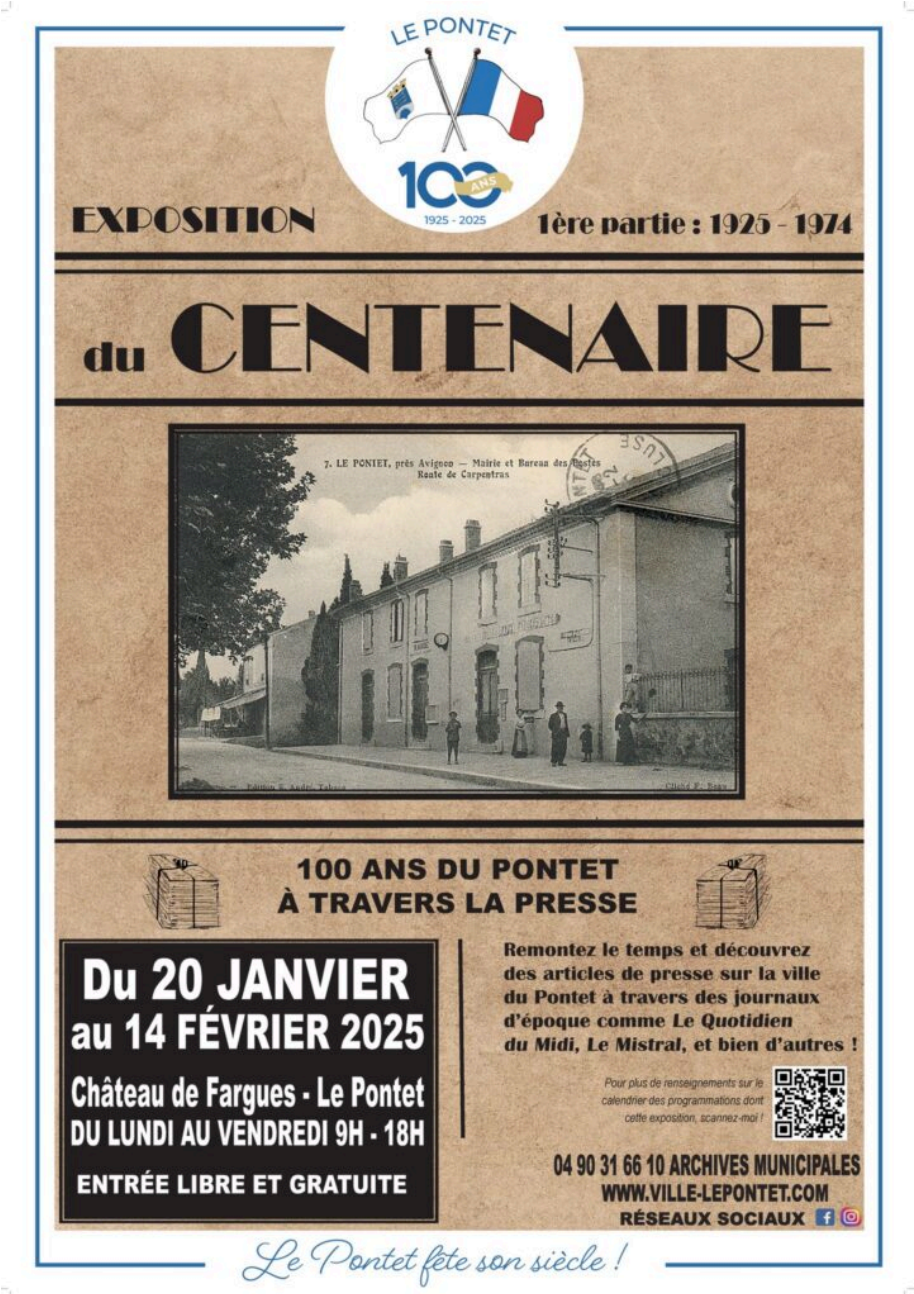
Pour ses vœux, le maire du Pontet salue l'équipe qui l'entoure : « Quand nous sommes arrivés aux manettes, il n'y avait même pas d'organigramme du personnel pour savoir qui faisait quoi, pas de documents sur la liste des bâtiments municipaux, nous avons donc mis en place une gestion carrée, efficace pour avancer dans le même sens, tous ensemble, au service de la population ».

Il remercie aussi tous les bénévoles, les associations, les sportifs qui donnent de leur temps sans compter. Dans son discours il évoque le nombre de nouveaux arrivants, passé de 200 en 2023 à 439 en 2024, « Preuve de l'attrait du Pontet, ses équipements, ses services en direction de la petite enfance et des personnes âgées grâce au CCAS (Comité Communal d'Action Sociale), par le nombre de logements

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026

créés, par une sécurité publique rétablie, par sa police compétente, impliquée et efficace, tout comme les gendarmes de la brigade du Pontet ».
« Hélas, a poursuivi le maire en faisant un aparté politique, lui qui a été élu sous les couleurs du RN, Le Pontet n'est pas une principauté isolée avec sa propre police et sa propre justice, dommage ! Nous sommes en France où sévissent délinquance, trafics en tous genres, agressions, une justice laxiste et des gouvernants faibles. Nous subissons cette convergence des renoncements, des trahisons, de la lâcheté et de la permissivité. »



Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026

Exposition pour le centenaire

Le service des archives propose une exposition sur l'histoire de la commune à travers la presse. Remontez le temps et découvrez des articles de presse sur la ville du Pontet à travers des journaux d'époques comme Le Quotidien du Midi, La Gazette Provençale et bien d'autres. L'exposition est présentée au Château de Fargues du 20 janvier au 14 février 2025 du lundi au vendredi de 9h00 à 18h00. L'inauguration aura lieu le 17 janvier à 18h30.
Renseignements 04 90 03 09 20. Entrée libre et gratuite

30M€ d'investissements entre 2020 et 2026

Il poursuit : « Grâce au PIP (Plan d'investissement pluriannuel) de 2020 à 2026, nous avons investi plus de 30M€, sans augmenter les impôts tout en baissant la dette et en n'ayant pratiquement plus d'aides de l'Etat sous forme de dotations forfaitaires. Non seulement, il diminue les dotations, mais en plus il nous fait payer sa gabegie. »
« Depuis 2014, nous avons ramené la dette de 50M€ à 13,7M€. Elle pesait 2 900€ par habitant, elle a été divisée par 4 avec 800€ aujourd'hui. Pendant ce temps-là, celle de l'Etat a grimpé de 1000Mds€ et celle du Grand Avignon est passée de 189M€ à 253M€. Sans oublier que j'ai réduit les effectifs de la mairie de 100 agents pour une qualité de service égale voire améliorée. »

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026



Joris Hébrard, maire du Pontet. DR

Le maire évoque les chantiers en cours, le giratoire Pergaud à l'entrée nord de la ville, l'avenue Daudet, la réhabilitation des locaux 'Petite enfance et parentalité' où, avec la CAF (Caisse d'allocations familiales), 2M€ vont être dévolus à la démolition des préfabriqués et à la construction de bâtiments en dur pur accueillir la crèche et la halte-garderie et les assistantes maternelles. Les cours de récréation vont être végétalisées dans les écoles maternelles et primaires.« Le fait de renaturer l'école revient à remettre de l'ombre, de la fraîcheur, du calme, du ludique et même à faire baisser le nombre de punitions, c'est dire ! »

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026

« Ce n'est pas en frappant sur les communes que ceux qui nous gouvernent sauveront l'école, l'hôpital, l'agriculture, l'industrie, la sécurité, et j'en passe… »



Pour les 100 ans du Pontet, la commune a fait réaliser des chocolats spéciaux par la chocolaterie Castelain de Châteauneuf-du-Pape.

Autres projets dans les mois qui viennent, la création d'un Centre technique municipal à la Gravière, entre les tennis et les Bartavelles où seront regroupés tous les services (10M€). Egalement la requalification du parc Joffre et de l'avenue Delorme. Sans oublier la restructuration du lac et de son pourtour qui vont être rénovés, devenir encore plus un lieu de détente, de loisirs pour tous les âges où on peut se promener, faire du sport, à côté du boulodrome. Une fête populaire y sera d'ailleurs organisée mi-août. Joris Hébrard évoque aussi la réouverture de la gare et la création d'une plate-forme multimodale.
Alors que la France n'a toujours pas de budget pour 2025, le maire du Pontet précise : « Ce n'est pas en frappant sur les communes que ceux qui nous gouvernent sauveront l'école, l'hôpital, l'agriculture,

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026

l'industrie, la sécurité, et j'en passe… Les pyromanes d'hier ne peuvent pas être les pompiers d'aujourd'hui. »
Enfin, avant d'inviter les Pontétiens au verre de l'amitié, le maire a précisé que le Centenaire fera l'objet d'une série d'évènements populaires et gratuits, tout au long de l'année (exposition d'archives, de voitures anciennes, salon de la généalogie, 100km pour les 100 ans à la piscine, concerts, guinguette au lac, fête de la musique, feux d'artifice). Ils sont recensés dans un 'Agenda Collector' offert à l'ensemble de la population ainsi qu'un grand carré de chocolat concocté par les chocolats Castelain à Châteauneuf-du-Pape.

Budget : la faute aux collectivités ?



Il y a quelques jours nous dissertions sur l'état calamiteux des finances de notre pays. On va de

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026

surprise en surprise. Avec le temps le montant de la facture augmente à la vitesse de la lumière. Pendant la période « insouciante » des JO on a laissé filtrer, entre deux médailles d'or, qu'il faudrait trouver en urgence pour 2025, quelques 10 milliards d'euros. Une bagatelle. Ensuite on est passé à 20 puis 30 milliards. Et maintenant, on apprend que ce sera 60 milliards qu'il faudra trouver.

Diantre, mais qui tient les cordons de la bourse de cette manière ? A ce niveau la Grèce apparaît comme presque aussi bien gérée qu'un canton de la confédération helvétique. Dans ce scénario à peine croyable on s'en prend aux collectivités locales et en particulier aux départements. Ils auraient eu la dépense facile. Est-il utile de rappeler aux citoyens et contribuables que nous sommes tous, que ces collectivités, sont dans l'obligation de présenter des budgets à l'équilibre, eux !

> **« En plus, l'État ne cesse de nous imposer des dépenses qu'il ne compense jamais »**
>
> ***Dominique Santoni, Présidente du Conseil départemental de Vaucluse***

De plus ces mêmes collectivités ne peuvent emprunter de l'argent pour payer de salaires, eux ! « Que chacun balaie devant sa porte » affirmait à ce propos, Dominique Santoni, la présidente du département de Vaucluse il y a quelques jours. « En plus, l'État ne cesse de nous imposer des dépenses qu'il ne compense jamais » ajout-elle. Force également de rappeler que l'augmentation des budget des collectivités s'est faite sur des lettres de cadrage provenant de Bercy… Précision supplémentaire et presque accablante, il y a encore peu on demandait à ces mêmes collectivités d'investir pour relancer l'activité et l'économie…

Si on veut ajouter à la confusion, une partie des nouveaux députés et ministres sortants dans la mouvance du Président de la République, comme Gérald Darmanin, ou Gabriel Attal annoncent qu'ils ne voteront pas un budget avec des augmentations des impôts. Faire le contraire aurait été un constat d'échec flagrant, mais pour des ministres sortants, s'abstenir aurait été plus juste et surtout plus décent. Des mots qui ne riment pas vraiment avec l'ambition politique personnelle…

Dans ce capharnaüm qui ressemble à un mauvais rêve, que fait aujourd'hui celui qui aimait, il y a encore peu, à jouer au chef de guerre et à s'exposer en première ligne ? Assistons-nous à une forme de capitulation ou de démission ?